



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-010-2017-02

PUBLIÉ LE 9 FÉVRIER 2017

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement**

IDF-2017-02-08-008 - Décision n° 2017-007 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (3 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de  
l'hébergement et du logement

IDF-2017-02-08-008

Décision n° 2017-007 portant subdélégation de signature  
en matière d'ordonnancement secondaire



Préfet de la région Ile-de-France

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Hébergement et du Logement

**Décision n° 2017 – 007**

portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

**LE DIRECTEUR REGIONAL ET INTERDEPARTEMENTAL DE L'HEBERGEMENT ET DU  
LOGEMENT DE LA REGION ILE-DE-FRANCE,**

- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,
- VU le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat,
- VU l'arrêté interministériel du 9 juillet 2015 portant renouvellement de Monsieur Jean-Martin DELORME, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, dans les fonctions de directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement de la région Île-de-France à compter du 27 juillet 2015 pour une durée de trois ans,
- VU l'arrêté n° 2017-01-19-005 du 19 janvier 2017 du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature à M. Jean-Martin DELORME, directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement de la région Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Dans le cadre et les limites de la délégation de signature instituée par l'arrêté n° 2016-07-01-015 susvisé, subdélégation de signature est donnée :

1. Pour les attributions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2016-07-01-015, en matière de réception, de répartition et de réallocation de crédits, à :

Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, directrice adjointe  
Monsieur Anthony BRIANT, directeur adjoint  
Monsieur David ALOGUES, secrétaire général  
Madame Catherine LE BRIS, secrétaire générale adjointe

2. Pour les attributions des articles 2 et 3 de l'arrêté n° 2016-07-01-015, relatives à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'État de l'unité opérationnelle DRIHL à :

Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, directrice adjointe  
Monsieur Anthony BRIANT, directeur adjoint  
Monsieur David ALOGUES, secrétaire général  
Madame Catherine LE BRIS, secrétaire générale adjointe

et pour les budgets relevant des attributions de son service ou de sa mission à :

Monsieur Antoine PHILIPPS, responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion  
Madame Suzanne MONCHAMBERT, adjointe au responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion  
Madame Sandie MICHELIS, responsable du service de l'accès au logement et de la prévention des expulsions,  
Madame Emmanuelle FOURMONT, adjointe à la responsable du service de l'accès au logement et de la prévention des expulsions,  
Madame Anaïs LUQUEDEY, responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement  
Madame Corine MARCIEN, adjointe à la responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement  
Madame Catherine WINTGENS, responsable du service des observatoires, des études et de l'évaluation  
Monsieur Cédric LORET, adjoint à la responsable du service des observatoires, des études et de l'évaluation  
Madame Dominique HUEBER, responsable du bureau du dialogue social, de l'action sociale et de la formation

3. Pour les attributions de l'article 4 de l'arrêté n° 2016-07-01-015, en matière d'accords-cadres et de marchés publics, à :

Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, directrice adjointe  
Monsieur Anthony BRIANT, directeur adjoint  
Monsieur David ALOGUES, secrétaire général  
Madame Catherine LE BRIS, secrétaire générale adjointe

et pour les marchés publics à procédure adaptée (MAPA) d'un montant inférieur à 90.000 € et leurs pièces d'ordonnancement secondaire à :

Monsieur Antoine PHILIPPS, responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion  
Madame Suzanne MONCHAMBERT, adjointe au responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion  
Madame Emmanuelle FOURMONT, responsable du service de l'accès au logement et de la prévention des expulsions par intérim  
Madame Anaïs LUQUEDEY, responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement  
Madame Corine MARCIEN, adjointe à la responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement  
Madame Catherine WINTGENS, responsable du service des observatoires, des études et de l'évaluation

Monsieur Cédric LORET, adjoint à la responsable du service des observatoires, des études et de l'évaluation

Madame Dominique HUEBER, responsable du bureau du dialogue social, de l'action sociale et de la formation

4. Pour les attributions de l'article 5 de l'arrêté n° 2016-07-01-015, en matière de fixation des dotations budgétaires des établissements sociaux, à :

Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, directrice adjointe

Monsieur Anthony BRIANT, directeur adjoint

Monsieur David ALOGUES, secrétaire général

Monsieur Antoine PHILIPPS, responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, toutes décisions en matière d'ordonnancement secondaire.

5. Subdélégation de signature est donnée, pour le siège de la DRIHL, au titre de la validation dans Chorus Formulaires à :

Monsieur Antoine PHILIPPS, responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion

Madame Suzanne MONCHAMBERT, adjointe au responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion

Madame Souhila LAKHOUS, chargée des fonctions budgétaires et comptables

Monsieur Aadil BOUSTANE, adjoint au chef du bureau de la programmation des financements du parc public et de l'hébergement

Madame Caroline NIGON

## Article 2

La précédente décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est abrogée.

## Article 3

Les personnes mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à PARIS, le

**- 8 FEV. 2017**

Le directeur régional et interdépartemental  
de l'hébergement et du logement



Jean-Martin DELORME